

Procès-verbal n° 13-2018 de l'Assemblée générale de Pays-d'Enhaut Région
Jeudi 7 juin 2018, 20h00-21h50, Salle du Conseil communal, Rougemont

Présidence : M. Pierre Mottier

Présents : 37 personnes étaient présentes

Membres: Mmes et MM. Céline Baux, Marc-Etienne Berney, Francine Bornet, Elisabeth Buhlmann Herzog, Armon Cantieni, Noëlle de Kostine, J.-François Eggen, Ch.-Abram Favrod-Coune, Cosette Hämmerli, Silvia Henchoz Weissert, Arlette Hugli, Gwenaëlle Jacot, Michel Maillefer, Sophie et François Margot, Philippe Randin, Christophe Remy, Banque Raiffeisen Alpes Chablais Vaudois, Bertholet Services Techniques – BST Sàrl, Ecole Suisse de ski de Château-d'Oex, GEO SOLUTIONS ingénieurs SA, Groupe E, Matti Immobilien AG, Napaxumo, Télé-Château-d'Oex, terraz Sàrl, Testa Maçonnerie Sàrl.

Municipalités : Château-d'Oex : MM. Ch.-André Ramseier et François Jaquillard
Rougemont : Mme et M. Michèle Genillard et André Reichenbach
Rossinière : Mme et M. Catherine Pilet et J.-Pierre Neff

Invités, public: Mme et MM. Marianne Eggen, Pierre-François Mottier, Line Rossier Parc Régional Gruyère-Pays-d'Enhaut

Excusés : 36 personnes

Membres : Mmes et MM. Roland Berdoz, Alfred Bornet, Nicolas Cusinay, Claude Henchoz, Eric Grandjean, Sonia Lang, Thérèse Morier, Odile Pollard, J.-Claude Racine, H.-Daniel Raynaud, Philippe Rosat, Erwin Stucki, Myriam Stucki Tinouch, Cécile Tribot, Frédéric Zulauf, Aristide Najean, Fondation Cogest'EMS, Grisoni Zaugg AG, Lrossier, Pinkdesign Sàrl, Schittli Frères Sàrl, J.-Philippe Blum – scierie-commerce de bois, Télé Leysin – Col des Mosses La Lécherette SA.

Invités : Mmes et MM. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère, Nadine Gobet (ARG), Guy-Philippe Bolay (CVCI), Steve Beck et Jean-Marc Udriot (CITAV), Sandra Mordasini (SPECo), Patrick Simonin (Vaud Terroirs), Sonia Ludi (Présidente du Conseil communal de Château-d'Oex), Hervé Martin (Président du Conseil communal de Rossinière), Stéphane Krebs, Bernard Schmidt et Cécile Enjolras (Promove), Bernard Lüthi (SAVI).

Pierre Mottier souhaite la bienvenue aux membres et invités et salue la présence des Autorités municipales des 3 Communes du Pays-d'Enhaut.

L'assemblée étant convoquée selon les statuts, elle peut valablement délibérer. Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est demandé ; il sera suivi tel quel.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal N° 13-2017 de l'assemblée générale du 9 juin 2017
2. Rapport du Président
3. Rapports du secrétariat régional
4. Présentation des comptes annuels 2017
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du bilan et du compte de résultat
7. Budget 2018
8. Divers et propositions individuelles.

1. Adoption du procès-verbal N° 13-2017 de l'Assemblée générale du 9 juin 2017

Le procès-verbal, transmis aux membres en juillet 2017, est mis en discussion. Aucune remarque n'étant formulée, il est accepté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Pierre Mottier donne lecture de son rapport annuel qui revient sur les changements organisationnels de l'association suite au départ de François Margot et des nouvelles orientations qui en ont découlé.

Le rapport du président figure aux pages 2 et 3 du rapport d'activité.

3. Rapports du secrétariat régional

Eveline Charrière rappelle que le cadre de travail de l'association est défini par une stratégie régionale, établie pour 5 ans et validée par les 3 Municipalité du Pays-d'Enhaut et par le Chef du Département de l'économie. La déléguée commente certaines activités qui ont occupé le secrétariat régional et la commission économie en 2017 :

Economie

- Guichet entreprise (mission confiée par le canton) : soutien à la recherche de financement, accompagnement dans le montage de projets, recherche de locaux, conseil à la création d'entreprise et services divers
- Bourse d'emploi
- Cours d'appui aux apprentis
- Liste des terrains et locaux disponibles
- Soirée annuelle des chefs d'entreprises (en 2018 : le 8 ou 15 novembre)
- Les conférences 6A7 du jeudi

Marque Pays-d'Enhaut, Produits Authentiques

La marque régionale compte au 31 décembre 2017 16 producteurs qui proposent une gamme de 159 produits labélisés : 66 fromages et produits laitiers, 58 produits carnés, 21 douceurs et condiments ainsi que 7 boissons sans alcool et 7 produits non alimentaires.

Représentés au concours suisse des produits du terroir, les producteurs ont décrochés 13 médailles ; belle reconnaissance pour le soin apporté à leur production.

Cadre de vie et société

E. Charrière commente édition 2017 du passeport vacances selon le rapport rédigé par E. Mottier. Sous la responsabilité de Mmes Nathalie Schafer et Estelle Mottier, coordinatrices, 204 enfants ont participé aux 77 activités proposées.

Projets régionaux

La déléguée à la promotion économique commente les projets régionaux accompagnés en 2017 (cf page 14 du rapport d'activité) et relève en particulier le projet de nouvel Hôtel Roc & Neige avec création de salles polyvalentes, ainsi que le démarrage d'un projet de développement régional agricole. Elle précise également que tout récemment une table ronde a réuni, le 17 mai 2018, les personnes œuvrant dans le domaine de la santé et du bien-être pour vérifier la possible valorisation sous une forme à définir de toutes les compétences et personnes actives dans ce domaine au Pays-d'Enhaut.

Mise en œuvre de la stratégie touristique des Alpes vaudoises

Le Directeur explique brièvement différents dossiers : le rapport final « remontées mécaniques » et le Plan directeur régional sectoriel pour le tourisme dans les Alpes vaudoise.

Gouvernance

Suite au départ de François Margot, conseiller régional, et de nombreuses réflexions, le projet de rapprochement avec l'Office du Tourisme et son directeur est apparu comme une opportunité à saisir.

F. Delachaux remercie les comités de Pays-d'Enhaut Région et Pays-d'Enhaut Tourisme pour le mandat de direction qui lui a été confié. Il est fier de collaborer avec l'association régionale et remercie ses collègues opérationnelles et F. Margot pour le soutien.

Le Directeur présente également la nouvelle stratégie 2018-2022, approuvée par les Municipalités du Pays-d'Enhaut et le Département de l'économie, de l'innovation et du sport le 16 janvier 2018.

Aides financières

F. Delachaux commente les différents projets régionaux soutenus par une aide financière LADE / LPR, totalisant CHF 1'359'550.--, ce qui représente pas moins de 18 % de l'aide octroyée à fonds perdu par le canton et la Confédération ; le Pays-d'Enhaut a également obtenu des aides à fonds perdu LADE/LPR pour des projets EMPD Alpes vaudoises de CHF 641'570.-- (9.5 % de l'aide totale octroyée). Quant au Fonds d'équipement touristique du Pays-d'Enhaut (FET-PE), 7 porteurs de projet ont été soutenus pour une somme totale de CHF 316'887.-- (aides octroyées en 2017, les comptes présentant les aides versées sur la même période).

C'est Eveline Charrière qui dresse le bilan des projets soutenus par le Fonds pour l'encouragement de l'économie régionale (FER), qui pour des raisons de confidentialité, sont présentés en bloc.

A la question de E. Buhlmann Herzog quant aux profils des 22 entreprises qui ont fait appel au guichet entreprise, E. Charrière explique que ce service est réservé aux sociétés domiciliées sur le Pays-d'Enhaut ou qui ont l'intention d'y installer leur siège. Elle précise que tous les projets n'ont pas abouti mais ces demandes sont reportées dans la statistique fournie au SPECo qui précise le domaine d'activité. E. Buhlmann Herzog annonce qu'elle serait intéressée par cette statistique.

Le rapport du secrétariat régional figure aux pages 8 à 23 du rapport d'activité.

4. Présentation des comptes annuels 2017

La parole est donnée à Dorine Morier pour la présentation des comptes de résultat d'exploitation des trois entités : Pays-d'Enhaut Région, *Pays-d'Enhaut, Produits Authentiques* et Passeport Vacances.

Pays-d'Enhaut Région / Pertes et profits

Dans la même veine que les exercices précédents, le total des produits d'exploitation s'élève à CHF 242'409.00 pour CHF 246'454.20 de charges. Ces dernières ont été bien maîtrisées ; le comité a renoncé à la dissolution de réserve de CHF 9'200.00 prévue au budget.

L'exercice 2017 se boucle par une diminution de fortune de CHF 4'045.20.

Pays-d'Enhaut, Produits Authentiques / Pertes et profits

Le résultat d'exploitation fait ressortir un total des charges de CHF 81'201.15 avec un bénéfice de CHF 2'181.55.

Passeport Vacances / Pertes et profits

Le résultat d'exploitation présente un bénéfice de CHF 828.70 pour un total des charges de CHF 5'821.30.

Bilan consolidé

La caissière commente brièvement le bilan consolidé. Le capital de chaque entité se compose comme suit:

- Pays d'Enhaut Région : la perte de CHF 4'045.20 est portée en diminution du capital, lequel s'élève à CHF 55'618.13 au 1^{er} janvier 2018.
- Pays d'Enhaut, Produits Authentiques : le bénéfice de 2'181.55 est portée en augmentation du capital, lequel s'élève à CHF 38'190.21 au 1^{er} janvier 2018.
- Passeport Vacances : le bénéfice de CHF 828.70 est porté en augmentation du capital, lequel s'élève à CHF 8'781.30 au 1^{er} janvier 2018.

Fonds d'équipement touristique Pays-d'Enhaut

D. Morier commente les comptes du Fonds d'équipement touristique Pays-d'Enhaut. Les charges de CHF 511'342.25 représentent des aides à des manifestations et des projets ainsi que les engagements réguliers de Pays-d'Enhaut Région. L'exercice se soldant avec un excédent de recettes de CHF 9'873.64. De plus, sur conseil de la fiduciaire, une réserve de CHF 950'000.— a été créée au bilan, conformément à la décision prise en 2016 de soutenir le projet d'agrandissement du musée du Pays-d'Enhaut ; le capital au 1^{er} janvier 2018 se monte ainsi à CHF 10'035.36.

La révision des comptes est sous la responsabilité des 3 communes du Pays-d'Enhaut, selon un tournus. Pour l'exercice 2017, c'est la Commune de Château-d'Oex qui a contrôlé les comptes.

5. Rapport de l'organe de révision

Pierre Mottier annonce que les rapports de la fiduciaire Henchoz Treuhand AG et du boursier communal de Château-d'Oex n'ont pas révélé d'erreur.

6. Approbation du bilan et du compte de résultat

Les comptes annuels 2017 sont acceptés à la majorité des membres présents, avec décharge à la caissière et au comité.

De plus, l'assemblée reconduit son mandat à la fiduciaire Henchoz Treuhand AG.

7. Budget 2018

Le budget 2018 étant comparable à celui de 2017, il est passé rapidement en revue.

Les recettes 2018 sont estimées à CHF 246'450.-- pour des charges estimées à CHF 252'090.-- ; le budget 2018 laisse apparaître une diminution de fortune de CHF 5'640.-- .

Le budget 2018 est accepté tel que présenté.

Les comptes annuels 2017 et le budget 2018 figurent aux pages 24 à 31 du rapport d'activité.

8. Divers et propositions individuelles

Avant de passer aux propositions individuelles, le Président remercie Ch.-André Ramseier pour son engagement au service de la région dans ses fonctions de Syndic, qu'il a décidé de quitter au 30 juin 2018. Il a su faire profiter le Pays-d'Enhaut de ses idées, son réseau et de son énergie. Il lui souhaite une excellente retraite. Au nom de l'association, il lui remet un découpage, représentant l'Espace Ballon et les montgolfières.

Ch.-André Ramseier remercie, ému, le président pour son message. Il explique que le travail accompli est un travail d'équipe, entre les Municipalités du Pays-d'Enhaut et les Conseils communaux, et relève que grâce à une association telle que Pays-d'Enhaut Région, les damounais sont en avance et précurseurs dans certains domaines : fusion avec Pays-d'Enhaut Tourisme, Fonds d'équipement touristique....

Il remercie encore François Margot pour son engagement durant 30 ans et toute l'équipe de l'association régionale.

J.-Pierre Neff remercie à son tour Ch.-André Ramseier et relève l'excellente collaboration entre les 3 Syndics. Bien qu'il comprenne la décision de ce dernier, il regrette son départ. Sa volonté de défendre et promouvoir la région, son réseau et le respect qu'il suscite au-delà des frontières communales ont apporté beaucoup au Pays-d'Enhaut. Selon le Syndic de Rossinière, le salut de notre vallée passera par l'unité.

André Reichenbach apporte les salutations des 3 Municipalités du Pays-d'Enhaut. Il remercie le comité de Pays-d'Enhaut Région, les commissions ainsi que le secrétariat régional pour l'excellent travail accompli.

F. Delachaux présente, en deuxième partie d'assemblée, les travaux de rapprochement entre Pays-d'Enhaut Tourisme et Pays-d'Enhaut Région. Le comité de pilotage, composé des 3 Syndics, des 2 Présidents, du Directeur de l'Office du Tourisme et de la Déléguée à la promotion économique, ainsi que Florian Aeberli pour les procès-verbaux, ont pu compter sur les conseils de François Margot. Les assemblées extraordinaires seront convoquées en automne pour valider la fusion.

Il est 21h50 lorsque le président Pierre Mottier clôt l'assemblée générale et invite chacun à partager le verre de l'amitié et la collation préparée par la Consommation SA.

*Dorine Morier
Secrétaire-caissière*

Annexe

- Rapport d'activité 2017

Téléchargement documentation via le site internet

Présentation de l'Assemblée générale et rapport d'activité 2017 :

☞ <http://www.pays-denhaut.ch/pays-denhaut-region/communication/manifestations/10820-2>